



COMMISSION ÉDITIONS, ITINÉRAIRES, SENTIERS NUMÉRIQUES

SON RÔLE

- Elle a en charge le suivi permanent des 2500Km de sentiers balisés
- La gestion des itinéraires en partenariat avec le Conseil Départemental 79
- La gestion du réseau des sentiers GR® et GRP®
- La création, la gestion et la coordination des itinéraires PR
- Conseils auprès des référents sentiers
- Coordination du travail des 550 baliseurs bénévoles
- Fourniture d'informations pour mise à jour de la cartothèque
- Numérisation des sentiers de randonnées, mise à jour du réseau numérique de la FFRandonnée (collecte de données sur le terrain).
- Collecte des informations sur les atteintes à l'environnement, relevées par les randonneurs ou associations, (Suric@te, Eco-veille) puis intervention auprès des organismes concernés (département, communes, com com, associations).

CHIFFRES CLÉS

La commission est composée d'un(e) président(e) également vice président(e) du Comité Départemental, de 12 référents sentiers responsables de secteurs, de 550 bénévoles baliseurs, d'un administrateur et droit d'accès, et de quatre gestionnaires.

Elle intervient dans le recrutement et la formation des baliseurs. Elle veille au respect de la Charte du Balisage, au suivi permanent du bon état, de la qualité et de la sécurité des sentiers balisés. Elle contribue à la protection et à la sauvegarde de l'environnement.

SES MISSIONS

- Elle entretient des relations avec le Département, les intercommunalités, les communes et l'ADT (créations, autorisations, environnement).
- Elle est en lien avec le réseau d'alerte Suric@te.
- Elle fait le lien avec la FFRandonnée, le Comité Régional Nouvelle Aquitaine, les Comités Départementaux voisins et les associations de randonneurs.